



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Secrétariat général Service des ressources humaines Direction de projet Agorha 78, rue de varenne 75349 Paris 07 SP Dossier suivi par : Fabienne Lusetti mél: fabienne.lusetti@agriculture.gouv.fr Tél : 01 49 55 55 19 Fax: 01 49 55 53 79</p>	<p>NOTE DE SERVICE SG/SRH/N2009-1164 Date: 07 juillet 2009</p>
--	---

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : 31 août 2009
Nombre d'annexe(s) : 1

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture
et de la pêche
à
Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

Objet : Organisation de réunions interrégionales sur le projet AGORHA

Résumé : Des réunions interrégionales sur le projet AGORHA à destination des gestionnaires locaux des ressources humaines sont programmées entre fin septembre et mi novembre 2009, avant la mise en production des premiers modules d'AGORHA. Cette note sollicite les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour recueillir, au titre de leur région, le nom des participants à ces réunions.

Mots-clés : AGORHA, SIRH, réunions interrégionales, calendrier, gestionnaire locaux de ressources humaines

Destinataires	
<p><u>Pour exécution</u> :</p> <p>-Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.</p>	<p><u>Pour information</u> :</p> <p>-Direction de l'agriculture et de la forêt ; -Directions départementales de l'agriculture et de la forêt ; -Directions départementales des services vétérinaires ; -Directions départementales de l'équipement et de l'agriculture ; -Établissements publics d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire (EPESAV) ; -Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ; -Lycées maritimes ; -Établissements publics nationaux ; -Directions régionale de l'environnement de l'aménagement du territoire et du logement ; -Direction régionale de l'environnement ; -Inspection de l'enseignement agricole -Missions d'appui aux personnes et aux structures (MAPS) -Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.</p>

AGORHA est le projet de modernisation du système d'information des ressources humaines (SIRH) du MAAP qui se substituera progressivement à EPICEA. Ce projet est en cours de développement et le déploiement des premiers modules (droit individuel à la formation et consultation) est attendu pour la fin novembre 2009.

Afin de préparer les futurs utilisateurs d'AGORHA à l'arrivée de la nouvelle application, huit réunions interrégionales sont organisées à leur intention avant la mise en production des premiers modules.

L'objet de ces réunions est de leur présenter le projet dans toutes ses dimensions ainsi que le dispositif d'accompagnement. Elles seront également l'occasion d'échanger avec les participants et de répondre à leurs questions.

- **Planning et programme des réunions interrégionales**

Ces réunions, réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain, sont programmées entre fin septembre et mi novembre 2009 selon le planning suivant:

Date	Lieu
29/09/2009	VENDOME (41)
06/10/2009	AIX EN PROVENCE (13)
15/10/2009	LYON (63)
20/10/2009	DIJON (21)
05/11/2009	BAZAS (33)
10/11/2009	RENNES (35)
12/11/2009	TOULOUSE (31)
17/11/2009	CHALONS EN CHAMPAGNE (51)

Ces réunions auront lieu sur une journée.

Les points suivants seront abordés durant la matinée:

- Présentation du futur SIRH du ministère et de la façon dont il s'insère dans le contexte de la RGPP et de la mise en place de l'opérateur national de paye (ONP);
- Calendrier du projet;
- Articulation avec l'actuelle application EPICEA;
- Plan d'accompagnement du changement (formation, communication, documentation, assistance aux utilisateurs, ...).

L'après-midi sera principalement consacrée à la présentation des écrans d'AGORHA et des outils associés : portail AGORHA et plateforme d'auto-formation.

Les repas et les déplacements des participants sont à la charge des structures.

- **Participants aux réunions interrégionales**

Ces réunions d'information et de communication sur le projet AGORHA concernent tout particulièrement :

- Les utilisateurs locaux du SIRH du MAAP: les gestionnaires locaux de ressources humaines (services déconcentrés, EPLEFPA, EPESAV, établissements publics,...), ainsi que les assistantes des missions d'appui aux parcours professionnels et au management des structures (MAPS), ...
- Les acteurs du dispositif de formation à AGORHA: les responsables régionaux de la formation continue (DR-FORMCO) et les formateurs internes de ressources humaines (FI RH);
- Les secrétaires généraux des services déconcentrés;
- Les responsables informatiques régionaux ou interrégionaux, assurant actuellement une mission d'assistance technique sur EPICEA : les DRTIC en établissements agricoles et les ICI en services déconcentrés.

- **Recensement des participants aux réunions interrégionales**

Etant donné la capacité des salles et le nombre de réunions programmées, toutes les personnes potentiellement concernées ne pourront pas assister à ces réunions. Les participants seront donc chargés de relayer auprès de leurs collègues les informations données et échangées au cours de ces réunions.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de s'appuyer sur l'échelon régional pour recueillir les coordonnées des participants à ces réunions.

En conséquence, je vous demande, en lien avec les responsables des structures de votre région, de bien vouloir désigner les participants à ces réunions, en prévoyant à titre indicatif :

- Un à deux gestionnaires par établissement d'enseignement (EPLEFPA, lycée maritime, EPESAV),
- Un à deux gestionnaires par structure déconcentrée (DDEA, DDAF, DDSV, DRAAF, DIREN, DREAL),
- Le DR FORMCO de votre région,
- Les secrétaires généraux,
- Les FI RH,
- Un ICI et un ou deux DRTIC par réunion.

Votre réponse est à adresser en complétant le tableau joint en **annexe 1** et en le retournant **avant le 31 août 2009** par messagerie électronique à danielle.millot@agriculture.gouv.fr (MAP\DICOM\Département de l'information et de la communication interne) et à fabienne.lusetti@agriculture.gouv.fr (MAP\SRH\Direction du projet AGORHA).

A réception de chaque tableau, une demande de confirmation de participation sera adressée aux personnes désignées.

L'adjoint à la chef du service des ressources humaines

François Moreau

ANNEXE - 1 DESIGNATION DES PARTICIPANTS AUX REUNIONS INTERREGIONALES POUR LE PROJET AGORHA

LIBELLE DE LA REGION :

Nom et Prénom du participant	Sa fonction	Son numéro de téléphone	Son adresse mél	Son affectation	Numéro de la réunion choisie ¹

Tableau à remplir et à retourner par mél à danielle.millot@agriculture.gouv.fr et fabienne.lusetti@agriculture.gouv.fr **avant le 31 aout 2009**

N° de la réunion	Date	Lieu
1	29/09/2009	VENDOME (41)
2	06/10/2009	AIX EN PROVENCE (13)
3	15/10/2009	LYON (63)
4	20/10/2009	DIJON (21)
5	05/11/2009	BAZAS (33)
6	10/11/2009	RENNES (35)
7	12/11/2009	TOULOUSE (31)
8	17/11/2009	CHALONS EN CHAMPAGNE (51)

1 Saisir le numéro de la réunion (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8) choisie par le participant en se référant au tableau ci dessus